

Présentation

Jeanne-Marie Barbéris



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/931>

DOI : [10.4000/praxematique.931](https://doi.org/10.4000/praxematique.931)

ISSN : 2111-5044

Éditeur

Presses universitaires de la Méditerranée

Édition imprimée

Date de publication : 2 décembre 2007

Pagination : 7-22

ISBN : 978-2-84269-863-8.

ISSN : 0765-4944

Référence électronique

Jeanne-Marie Barbéris, « Présentation », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 49 | 2007, mis en ligne le 01 janvier 2013, consulté le 24 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/931> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/praxematique.931>

Présentation

I. Questionnements

Dans quelle mesure peut-on accorder un statut opératoire à la notion de *voix*? « Voix », « accents », « échos », qui « résonnent », « plurivocalité », « bivocalité », et « polyphonie »... Le terme de *voix* (autour duquel s'agrègent les nombreux termes corrélés) est si souvent employé en analyse du discours, et dans les études pragmatiques, qu'on peut se demander s'il n'est pas devenu une simple commodité pour parler de phénomènes très divers, dans l'attente de définitions plus précises. La *voix*, terme-vedette, serait-il également terme-piège, terme à proscrire? Nous défendrons la position inverse. L'objectif de ce numéro est de contribuer à clarifier son sens et son rôle au sein des théories énonciatives.

Pourquoi cette importance accordée au terme et à la notion? Selon nous, la *voix* demeure pour beaucoup de linguistes un terme-clé, parce qu'elle contribue à maintenir le lien entre l'énonciation et la dimension incarnée de la construction du sens. Certes, une telle conception ne peut être partagée par tous. La définition même que les théories donnent de l'énonciation, et la position prise par différents courants de pensée, à propos de l'articulation entre l'énonciation et son contexte, établit des lignes de partage assez nettes. On pourra à la lecture du numéro pointer là-dessus les divergences ou en tout cas les nuances. Elles montrent que la notion sur laquelle nous développons cette réflexion collective est au cœur d'enjeux et de discussions dignes d'intérêt.

Quelques cadres de départ permettront de définir la démarche d'ensemble :

(I) Comme l'indique le titre du numéro, le questionnement entend se situer à l'intérieur de la problématique du *dialogisme* — disons plus

précisément : *dialogisme* et/ou *polyphonie*, termes qui demandent également plus ample définition, en fonction des catégories reconnues par les auteurs (pour les variantes définitionnelles, cf. Bres *et al.* 2005, Perin 2006). La réflexion se réclame de la filiation bakhtinienne, et de ses prolongements dans la recherche linguistique actuelle (Bakhtine 1935/1978). Les phénomènes vocaux peuvent également être appréhendés comme indices d'hétérogénéités énonciatives (Authier-Revuz 1984, 1995). En tant que tels, on les situera parmi les hétérogénéités montrées dans le discours, par opposition à l'hétérogénéité constitutive du discours, fondée sur l'altérité inhérente à la langue.

(2) Pour tenter de circonscrire la notion de voix, on partira du *format physique* auquel renvoie le terme (présence d'une vocalité impliquant la possibilité d'une profération et/ou d'une écoute) — et on gardera la réflexion ancrée de ce côté. Quel type de « matérialité » peut-on accorder à ces voix dont nous parlons si souvent dans nos études ? Le point de départ choisi pour cette réflexion collective est le fait que le corps parlant dans ses différents engagements (praxéologiques, et affectifs) est toujours mis en jeu dans la production du sens, non seulement à l'oral, mais aussi à l'écrit. Le processus d'actualisation — la somme des opérations permettant le passage des virtualités de la langue au discours réalisé — est ainsi considéré dans sa dimension concrète et incarnée (Barbéris, Bres et Siblot 1998). Cette dimension conduit également à placer au fondement de la construction du sens un rapport intersubjectif et interactif. À ce titre, la voix paraît être à la fois le propre d'un individu — sa signature —, et un élément moteur de la relation à l'autre.

(3) La voix est également impliquée dans l'interprétation des énoncés *via* la prosodie, autre niveau-phare de mise en jeu de la vocalité. Or, l'apparition d'une altérité énonciative (faut-il dire « d'une autre voix » ?), s'accompagne volontiers à l'oral de l'altération (la modification) de la voix de l'énonciateur-citateur au niveau prosodique, par exemple dans le cas du discours ironique, de la modalisation autonymique. Bien entendu, ce sont deux niveaux très distincts de fonctionnement, mais il y a un rapport entre eux, à travers la notion de *modus* appréciatif, entre autres.

(4) Le fonctionnement spécifique des discours *oraux* et des discours *écrits*, à l'égard de la vocalité, mérite réflexion. La notion d'ethos appliquée à l'écrit peut nous inciter à reconnaître une vocalité parti-

culière aux productions scripturales, pour caractériser, par exemple, une posture d'auteur, ou le surgissement de « voix autres » représentées. D'autre part, il est nécessaire, pour interpréter un écrit, de le doter mentalement d'une intonation, restant muette pour les témoins de cette activité de lecture, mais non pour le lecteur. Quels instruments d'analyse sont capables de rendre compte de cette vocalité et de cette corporéité ? À l'oral, quelles sont les formes et les organisations discursives qui permettent à une voix d'émerger, de devenir indice d'altérité, lieu d'hétérogénéité, ou bien, lieu d'accordage et de partage du sens ?

Ce numéro des *Cahiers de Praxématique* aborde plusieurs ordres de questionnement :

- Les caractéristiques phoniques et prosodiques liées aux activités de production et de réception de la parole s'imposent d'entrée comme une composante fondatrice. Qu'est-ce qu'une voix, au sens des phonéticiens ?
- Ces phénomènes ne sont pas purement fonctionnels mais impliquent des facteurs de nature évaluative (attraction et répulsion, identification et différenciation). Dans quelle mesure alors les phénomènes dits de bas niveau sont-ils susceptibles d'une étude selon la perspective dialogique ? Les aspects identitaires et sociolinguistiques sous-tendant profération et audition méritent d'être pris en compte. De manière plus générale et plus abstraite, le mécanisme d'identification/différenciation permet de construire de la consonance et de la dissonance dans les positionnements énonciatifs, de marquer la mise à distance ou au contraire l'intégration d'une subjectivité autre. Il s'agit de repérer les domaines où la voix intervient de manière pertinente pour traiter les hétérogénéités.
- La pluralité des acceptions de « voix » selon les auteurs invite à une exploration terminologique : « voix » (et consorts) chez Bakhtine, « voix » chez Ducrot, « échos » chez Sperber et Wilson, « voix » chez les praxématiciens, et autres linguistes. Avec quelques incursions si nécessaire dans les termes apparentés, comme le terme musical de « polyphonie ».
- Puisque les théories distinguent généralement plusieurs positions énonciatives (e. g. « locuteur » et « énonciateur »), on se demandera où s'inscrit parmi ces instances l'actualisation de la voix. Faut-il dire la prise en charge ? Y en a-t-il une, dans les

phénomènes vocaux ?

- Il convient enfin de s'interroger sur les relations entre la voix et les différents niveaux de fonctionnement du dialogisme/de la polyphonie. Comment les formes du discours rapporté jouent-elles des ressources de la voix pour construire du sens ? Comment classer les marqueurs de dialogisme en fonction de la présence, ou non, d'une voix ? Dans les phénomènes de nature syntaxique (*e. g.* la négation polémique), subsiste-t-il encore un rapport avec la vocalité ? Et que faire du « point de vue », où nous dit-on se trouve la trace d'une subjectivité regardante, mais qui reste muette, sans parole (Rabatel 2003) ? Y a-t-il encore une voix dans la parole proverbiale, et laquelle ? Où commence, où finit ce qu'il convient de placer sous le terme de voix ?

L'objet de ce numéro est donc de mieux circonscrire les contours et les limites de la notion étudiée, et de situer les domaines où elle joue de manière pertinente. Les données analysées appartiennent tant au discours écrit qu'au discours oral, et les unités prises en compte vont des caractéristiques phonétiques de la voix, jusqu'aux unités larges du discours (phénomènes de stylisation et de textualisation).

2. Essai de balisage de la notion

Qu'est-ce que la voix, et quel est rôle qui lui revient dans la problématique dialogique et/ou polyphonique ? Comment en rendre compte ?

Il n'est pas question ici de faire une présentation synthétique d'une aussi vaste question. La diversité des approches et des définitions présentes au sein de ce numéro, démontre que la question de la voix inspire les auteurs, mais ne donne pas lieu à un consensus. On n'en donnera que deux illustrations éloquentes. (i) « Voix » rime avec énonciateur et sujet modal chez Maury, Vion et Bertrand, et avec locuteur chez les autres auteurs. (ii) Le locuteur lui-même, et l'énonciateur, se voient dotés d'attributions différentes, selon les approches théoriques, et ces divergences correspondent à des manières différentes de concevoir le dialogisme et/ou la polyphonie.

Nous nous livrerons simplement à quelques remarques qui aideront, du moins l'espérons-nous, à cadrer quelque peu la notion, sans l'enfermer dans une perspective unique. Nous nous restreindrons pour ce

faire aux aspects de la voix qui paraissent les plus à même de la définir à travers ses attributs concrets et incarnés.

2.1. La voix-indice

Chaque fois qu'« il y a quelqu'un », chaque fois que se manifeste une subjectivité dans le discours, il y a potentiellement une voix — du moins est-ce ainsi que les destinataires interprètent intuitivement les énoncés, y compris à la réception d'un discours écrit. D'où provient ce lien organique entre perception d'une (ou plusieurs) subjectivité(s) dans le discours, et la voix ?

Les caractéristiques de la voix d'un individu constituent un moyen de l'identifier : on parle dans ce sens de « signature vocale ». De plus, la voix permet de repérer le lieu où se situe le locuteur, dans la mesure où celui-ci se signale par son émission sonore au destinataire. La voix permet donc d'identifier la source d'une énonciation, et cela nous révèle déjà une des raisons pour lesquelles on parle de « voix » dans les études dialogiques et polyphoniques. Bühler (1934 : 91) résume ainsi ces deux aspects : « Qui parle à partir d'un lieu non visible compte sur le fait que son *ici* et son *je* soient univoques grâce à la qualité de provenance et au timbre caractéristique de sa voix » (trad. J.-M. B.).

La voix est étroitement associée à des caractéristiques physiognomoniques du sujet qui sont également détectables par la vue. Celui qui parle se fait entendre mais aussi se fait voir, et cela a deux conséquences. (i) Par ce biais, le passage de la voix seule à tout le portrait physiognomonique se fait sans rupture. Les caractéristiques du « portrait visuel » (âge, sexe, habitus...) vont compléter le « signalement », la « carte d'identité » du sujet. (ii) D'autre part, si le locuteur en tant que tel (le porteur de la voix) est à entendre, mais aussi à voir, cela signifie que la compréhension du message oral par le récepteur, ainsi que les mécanismes co-énonciatifs qu'elle implique, s'appuient sur les indices visibles de l'activité phonatoire et articulatoire du sujet parlant. En cas d'invisibilité du proférateur, l'énonciataire peut continuer à se fonder sur des schémas audio-phonatoires, et sur les signes mimo-gestuels qui leur sont associés, dans la mesure où il les a internalisés. Les expériences de Fónagy (1983 : 51-55) montrent la possibilité de reconstruire du mimique-expressif à partir d'indices uniquement sonores du message, et sont fort instructives sur ce chapitre.

Un indice est un signe motivé, qui institue, selon Peirce, un lien entre un élément immédiatement perceptible, et un fait qui ne l'est pas, afin d'attirer l'attention sur ce dernier. En tant qu'indice, la voix permet de remonter, dans les situations d'échange ordinaires, jusqu'à sa source, c'est-à-dire, permet de la localiser.

Par analogie, dans un énoncé écrit, la vocalité peut signaler une source énonciative « repérable » à identifier par le lecteur. Ainsi, hors discours dialogique, la voix est à base de la construction de l'éthos de l'énonciateur-scripteur (Maingueneau 1993 : chapitre 7).

Mais le va et vient entre le sujet et sa voix fonctionne « dans les deux sens ». Si le message révèle les particularités d'une voix, à l'oral, c'est pour conduire à la reconnaissance de l'être total, et à sa qualification. Et inversement, à partir d'un signe de reconnaissance autre que la voix (un mot, un style de parole caractéristiques d'un énonciateur), nous sommes conduits à « entendre sa voix ». En effet, la reconnaissance du « qui parle ? » fait surgir la figure incarnée de l'énonciateur, où la voix joue le rôle de signal identitaire. En particulier à l'écrit, où les indices vocaux, au sens propre, ne sont perceptibles qu'à travers des transcriptions ou des substituts, c'est ainsi que fonctionne l'usage intuitif de la notion de voix dialogique. Il y a donc une continuité entre ces deux faces de l'énonciateur, la face particulière de nature vocale, et tous les autres attributs qui le caractérisent.

La relation entre voix et sujet parlant est de nature méréologique : c'est une relation partie-tout, ou plutôt attribut (la voix)-être total. Elle repose sur la co-occurrence situationnelle, et la contiguïté existentielle. Parler d'une subjectivité détectable dans un discours, en la dénommant voix, constitue donc fondamentalement une opération de synecdoque, plutôt qu'une métaphore¹ — même si, nous le verrons, on peut aussi parler de métaphores pour certains usages de la notion de voix.

La relation entre la voix et l'être total est assez paradoxale, de même que le rapport entre la voix et la situation d'énonciation où elle s'insère. Comme le remarque Fónagy (1983 : 149), « L'expression prosodique de la colère est le signe et en même temps une partie de la colère [...] ». Les phénomènes vocaux s'appuient sur des signes motivés : ils participent du sens exhibé dans et par l'énonciation, dont ils sont des composantes (à la fois en tant que signes, et en tant qu'événements). Dans

1. Remarque de Bertrand Verine en séminaire, et dans ce numéro.

le même ordre d'idées, Berrendonner (1981 : 217-218) pose, au principe de la construction du sens dans l'énonciation, un acte locutoire (acte de nature mimo-gestuelle et vocale), auquel il attribue le statut de symptôme. Le symptôme constitue « le renvoi d'un signifiant à un signifié qui l'inclut méréologiquement¹ ». Qui plus est, le signifiant symptomatique « ne peut représenter sans qualifier ». En effet, il renvoie toujours au *hic et nunc* d'une énonciation particulière, et il reste attaché aux caractéristiques qui lui sont inhérentes, dans cette énonciation particulière. La voix, ainsi entendue, est toujours imprégnée des conditions de son utilisation. Elle marque non seulement l'identité de son énonciateur, mais lui confère des attributs spécifiques qui le qualifient.

Les phénomènes vocaux produisent donc du sens à travers ce qu'ils manifestent dans leur énonciation, avec toutes les propriétés, les attributs qui leur sont intrinsèquement attachés. C'est en cela que le sens des « voix » est un sens montré et non asserté. La comparaison de Ducrot (1984) entre l'interjection « Hélas ! » (sens manifesté), et l'énoncé descriptif « Je suis très triste » (sens asserté) est bien connue, et éclairante. Ducrot préfère cependant se ranger au modèle symptomatique de l'énonciation proposé par Berrendonner, dans la mesure où l'explication lui paraît plus complète, en particulier pour rendre compte de l'ironie (*ibid.* : 188).

2.2. De l'indice au signal

La voix est un indice qui fonctionne souvent hors la volonté et/ou hors la conscience de celui qui en est la source. Elle peut révéler sur lui des informations qu'il n'avait pas l'intention de manifester. Cependant, dès le moment où la voix se réfère à une instance dialogiquement enchâssée, on passe au niveau du signal, niveau de signification de la voix qu'il faut distinguer du fonctionnement primaire de l'indice².

1. Berrendonner parle de symptôme en vue de fournir une explication pour un phénomène particulier : l'énonciation ironique. Je reprends cette idée de symptôme, mais en vue de rendre compte de ce qu'est le niveau montré du sens, appliqué aux manifestations vocales.

2. Je reprends ici une distinction de Léon (1993 : 21), mais dans un esprit notablement différent. En effet, celui-ci ne prend pas en compte, dans sa distinction *indice/signal*, le niveau d'énonciation auquel se situe le phénomène à étudier. Or, ce qui est un indice au niveau non enchâssé (e. g. accent régional ou accent étranger révélant au

Il s'agit en effet, en cas de dialogisme, de la manifestation intentionnelle d'indices, de la part de l'énonciateur enchâssant, en vue de signifier quelque chose à propos du locuteur cité porteur de la voix. La construction de la voix se concentre alors sur des indices sélectionnés pour leur typicité. La fabrication de la *persona* enchâssée repose en particulier sur le phénomène de stylisation (décrit par Bakhtine, par exemple 1934/1978 : 179-181). C'est pourquoi la problématique de la voix dialogique, abordée à ce niveau, en tant que style vocal représenté, peut trouver des explications utiles dans une approche phonostylistique.

2.3. Voix et iconicité

Le style vocal se caractérise entre autres par un isomorphisme entre expression et contenu. En particulier, l'intensité de la voix profératrice est en rapport avec l'intensité du sentiment éprouvé (Fónagy 1983 : 18). Les phénomènes expressifs sont reliés à la gradualité du sens, dans sa dimension locutoire.

Une icône est un signe qui entretient un lien de ressemblance avec son référent. Ce critère de la ressemblance joue dans le phénomène de « reconnaissance d'une voix », à la réception d'un énoncé de nature dialogique. On peut dire qu'il y a ressemblance entre l'énoncé d'où semble émerger la voix, et un autre discours où la voix prend sa source (*e. g.* dans le discours direct, le discours indirect libre, dans la modalisation autonymique).

Lorsqu'on parle de la présence d'une voix autre dans un discours, cette voix ne saurait être considérée comme un phénomène de ressemblance de surface avec la réalité qu'elle mime : on ne reprend jamais de manière anarchique des collections disparates de phonèmes pris au hasard dans l'énonciation d'un locuteur, car ce faisceau disparate ne contiendrait pas d'indices vocaux pertinents pour la reconnaissance de la voix. La voix repose sur une représentation complexe et hiérarchisée. C'est pourquoi une voix est aussitôt renvoyée à une configuration, une somme de traits caractéristiques d'une individualité, rattachée à un

récepteur l'origine de celui qui parle), devient un signal au niveau enchâssé : lorsque j'imite dans mon discours l'accent d'un autre énonciateur, j'utilise des signaux qui me permettent de le catégoriser en le stylisant.

ethos, à un style, à une personnalité, et plus largement à un ensemble de pratiques sociales.

2.4. Voix et transmission des schémas locutoires : interaction, co-énonciation, et échoïsation corporelle

La transmission des connaissances et des appréciations modales concernant les voix fonctionne par immersion mimétique, et repose sur l'effection. C'est une transmission et une imprégnation « par l'exemple », de nature procédurale. Les cas de mimesis de voix dialogiques transitent donc, si notre hypothèse est exacte, par l'activation d'images motrices et d'affects associés permettant aux « mimes » (énonciateur et énonciataire) de s'investir dans la fiction de voix, y compris à l'écrit. Énonciateur et énonciataire sont donc aussi les locuteurs effectifs incarnant le locuteur représenté, important dans leur énonciation cette altérité énonçante par la voie corporelle et affective. Cette nécessaire extériorité des voix dialogiques a été soulignée par Bakhtine-Voloshinov (1929/1977 : 122-123). Le langage se nourrit de sa relation à une extériorité, par le biais de « l'expression ». L'expression ne fait pas partie du « monde intérieur » du sujet, d'une compétence linguistique abstraite, ni d'un univers fictionnel élaboré de manière solipsiste par une subjectivité close sur elle-même. Elle se nourrit des extériorités avec lesquelles elle doit sans cesse se confronter et dialoguer. Il faut placer dans ce que l'auteur nomme l'expression, non seulement les mots, mais, indissociablement, l'accent, la voix du locuteur qui prononce le mot, puisque, selon l'auteur, les mots ne nous arrivent jamais vierges de leur utilisation.

On pourra trouver cette présentation des faits hardie voire risquée, surtout si nous prétendons qu'il y a un locuteur venant « incorporer » la voix citée, non seulement du côté de l'énonciateur (E_1/L_1), mais aussi, en écho mimétique, du côté de l'énonciataire (E_2/L_2). Cependant, ce n'est jamais là qu'une conséquence du phénomène de co-énonciation. Phénomène qui selon nous demeure opérant dans le cas de la communication écrite, au prix bien entendu de certaines spécificités de fonctionnement.

2.5. Voix et hétérogénéités énonciatives : le constitutif et le montré

Nouvelle source d'interrogations : les variations de « répertoire » ou de style de la part d'un seul et même locuteur sont-ils justiciables d'une interprétation dialogique ? Songeons au changement de position (*footing*) tel que le conçoit Goffman (1981/1987). Le *footing* s'appuie sur des indices mimo-gestuels et prosodiques. On est donc dans le domaine du vocal et du « montré ».

Changer de position, est-ce simplement manifester une autre facette des rôles sociaux qu'on est capable de jouer (ce qui mène tout droit à la conception scénographique, théâtrale, de l'énonciation) ? Ou bien, est-ce déjà se référer à une altérité énonciative ?

Goffman (*ibid.* : 160, note 10), cite comme éléments fondateurs des positionnements du *footing* les conduites d'apprentissage, et le fait que les enfants incorporent dès leur plus jeune âge toute une palette de « faire-semblant », de *say-for*, en interagissant avec les adultes qui participent eux-mêmes à ce jeu fictionnalisant (imitations de voix, parodies de personnages divers, attribution de paroles à des êtres fictifs comme les poupées). Ces faits liés à l'ontogénèse, mentionnés ici par le sociologue, se rattachent à ce qu'Authier-Revuz a identifié comme des composantes de l'hétérogénéité constitutive des sujets. Hétérogénéité constitutive qui se manifeste et se rejoue de manière décalée dans les discours, sous forme d'hétérogénéités montrées.

Mais si l'on considère, toujours à la suite d'Authier-Revuz, que tout dans le langage est emprunté, de manière constitutive, à une extériorité, à une altérité (dont les altérités vocales), non seulement il devient difficile de distinguer le territoire du sujet, et celui de ses autres, mais aussi, de distinguer entre le constitutif et le montré.

Essayons d'éclairer les raisons de notre embarras — faute de pouvoir y mettre fin, car la relation entre hétérogénéité constitutive et hétérogénéité montrée est constante et dynamique, ces deux pôles étant reliés et s'alimentant mutuellement.

Imaginons une énonciatrice-locutrice E_1/L_1 adoptant le ton d'une maîtresse d'école pour donner une explication à son interlocuteur : phonostyle composé d'une voix lente, appuyée, formatée rythmique-

ment etc.¹. Doit-on dire que c'est là une des facettes du répertoire personnel de E_1/L_1 , relevant des registres dont elle dispose au titre de la variation diaphasique? Est-ce simplement que cette locutrice fait tous ses efforts pour être clairement compréhensible par son interlocuteur? Ou bien doit-on penser que E_1 joue ironiquement un rôle, en investissant un locuteur enchâssé [e_1/l_1] patiemment didactique, pour montrer à E_2 que ses capacités intellectuelles sont un peu limitées, et qu'il mérite d'être traité avec condescendance? Si ce deuxième cas prévaut, la notion de voix devient métaphorique, car elle établit une relation de similarité entre deux situations de communication : l'interaction maîtresse-élève (représentation enchâssée), et l'interaction enchâssante E_1/E_2 . Pour qu'on puisse opter pour l'une ou l'autre interprétation, il faudra disposer d'indices convergents qui autorisent à lever l'ambiguïté.

Léon (1993 : 83) cite un autre exemple de métaphorisation de la voix, au niveau phonique : le cas où la voix chuchotée est utilisée non plus pour communiquer intimement, de manière complice, ou pour communiquer secrètement avec quelqu'un, mais, dans une publicité, pour « vanter aussi bien une voiture qu'un produit de lingerie féminine. » Dialogisme vocal? ou simple variation dans le répertoire du langage du publicitaire? Le discours publicitaire enchâsse-t-il la voix d'un énonciateur-locuteur [e/l] qui ferait l'éloge du produit sur le ton de la confiance ou du partage séducteur de l'euphorie consommatrice (transposition de voix d'un contexte d'énonciation dans un autre), ou joue-t-il, là encore, sur une variation stylistique sans véritable hétérogénéité montrée?

Dans le principe, les deux niveaux qui organisent les hétérogénéités énonciatives, le montré et le constitutif, semblent faciles à distinguer. Chacun dispose de plusieurs façons de parler, de plusieurs styles, qu'il manifeste selon les circonstances — sans hétérogénéité montrée. En revanche, lorsque j'emprunte à une extériorité, à une altérité énonciative (qu'elle soit modèle désirable ou « repoussoir »), telle façon de parler, j'entre dans le processus dialogique (/polyphonique). Mais en pratique, les sujets d'embarras sont nombreux. La multiplicité vertigineuse des styles et de leurs variations, dans le français moderne et contemporain, semble d'ailleurs une conséquence directe de l'expansion

1. Je manipule ici librement, pour le transformer en énoncé ambigu, un exemple analysé par Auchlin et Grobet (in Perrin 2006 : 98).

sion du discours des médias, et de l'éparpillement infini de voix — ou de styles — qui en résulte.

3. Organisation du numéro

Après ces quelques repérages à l'intérieur de la notion de voix, entendue au plus près de sa réalisation phonique, et de son écoute/co-énonciation possible de la part d'un énonciataire, tournons-nous vers les auteurs contribuant à ce numéro de revue. Au moment de laisser place à leurs analyses, nous rappellerons avec plaisir la première étape de ce travail : celle qui s'est déroulée, au cours des années 2006 et 2007, dans le cadre du séminaire de Praxiling. Les auteurs sont venus y présenter leurs contributions, et en débattre — dialogalement, et en face à face. Qu'ils soient donc remerciés de cette double participation à la réflexion sur les voix du dialogisme.

En toute logique, pour parler de la voix dans sa dimension concrète et physiquement instanciée, la parole est d'abord donnée aux phonéticiens. Gabrielle Konopczynski opère une présentation d'ensemble de cette notion. L'auteur commence par décrire les aspects ontogénétiques de la voix, et les premières interactions vocales de l'enfant. La voix est ensuite abordée en tant que signature vocale, marquage de l'identité d'un individu. Puis, on arrive aux aspects sociaux et intersubjectifs de la voix. La voix n'est pas « mono-support » (référée à un seul corps organique) mais « multi-support », car elle est aussi corps socio-culturel, lien entre l'individu et le collectif. GK explore enfin la voix comme corps psychique : les indices vocaux révèlent (souvent de manière involontaire) les émotions du locuteur. Elle tente enfin de déterminer quels sont les paramètres phonétiques objectifs qui permettent de caractériser une voix.

C'est également dans les unités dites de bas niveau que Mélissa Barakat et Françoise Dufour cherchent à repérer le dialogisme et ses effets de voix. Est-il possible de trouver des phénomènes dialogiques à l'intérieur des caractéristiques proprement phoniques de la voix ? Cette problématique est encore peu explorée. Les auteures envisagent les phénomènes de convergence en situation d'interaction, les traits marquant l'adaptation de la voix en fonction de l'appartenance à une communauté sociale ou sexuelle, et les processus permettant de mettre en œuvre l'imitation vocale d'une parole. Elles interrogent la pertinence

de la notion de dialogisme à travers ces différents cas de figure, en prenant appui sur les conceptions de M. Bakhtine, et en se référant aux notions de variation sociolinguistique, et d'interdiscours.

L'article de Laurent Perrin fait appel à la notion de locuteur en tant que tel (locuteur L) proposée par Ducrot, comme support des phénomènes vocaux. L'étude distingue trois grandes sortes d'effets de voix. Tout d'abord, un certain nombre de fictions énonciatives de voix peuvent émerger à l'intérieur de la voix unique du locuteur effectif. LP s'intéresse ensuite aux formes d'écho qu'il nomme référentiels (cas des citations directes en particulier, se référant à un locuteur cité distinct du locuteur effectif). Ces formes sont ensuite distinguées des échos modaux, où le locuteur effectif parle « par la voix » d'un autre locuteur, plutôt qu'à propos de sa voix (exploitation ludique d'expressions importées d'un autre contexte, expressions idiomatiques, proverbes se faisant l'écho d'un *on*-locuteur).

Jacques Bres et Aleksandra Nowakowska explorent de manière critique les notions de voix et de point de vue. La voix (*golos*) est abordée à travers la version russe des textes bakhtiniens, confrontée à sa traduction française. Il apparaît que là où la version française parle de voix (à travers des termes comme *plurivocalité*, *multiplicité de voix*, *polyphonie*), l'original n'en fait pas toujours autant, ce qui contribue à créer nombre de flottements conceptuels à propos des notions bakhtiniennes, et de leur filiation dans les approches polyphoniques/dialogiques. JB et AN se tournent ensuite vers la notion de point de vue, à travers les analyses qu'en proposent Ducrot, la ScaPoLine, ou L. Perrin. Il leur semble que cette notion, même si elle a donné lieu à des distinctions opératoires, se réfère à une conception idéaliste de l'énonciation ; les auteurs défendent pour leur part une approche du dialogisme fondée sur la notion de discours.

Comment, par quels indices le locuteur enchâssé manifeste-t-il sa voix dans le discours rapporté direct à l'oral ? L'article de Bertrand Verine tente de répondre à cette question en s'appuyant sur des études instrumentées, et également sur l'approche auriculaire des corpus. Les études instrumentées permettent de conclure que le DD n'est pas systématiquement marqué par un changement de voix, et qu'on se trouve aussi en présence de types de marquages variables, lorsqu'ils existent. Abordant ensuite l'approche auriculaire de faits du même ordre, BV entreprend d'étudier les cas de marquage vocal de l'altérité citée en

fonction de son degré d'audibilité, *i. e.* en adoptant un classement graduel des effets de voix, du plus marqué jusqu'aux plus complexes ou aux plus paradoxaux. Il termine en tentant de définir quelques contraintes à prendre en compte en vue de parvenir à constituer un inventaire des marqueurs vocaux dans le cadre du discours direct.

L'hypothèse centrale de Claire Maury-Rouan, de Robert Vion et de Roxane Bertrand est que les changements vocaux (au sens énonciatif du terme) s'accompagnent de changements vocaux au sens prosodique du terme. Les auteurs privilégient dans cette étude la dimension affleurante du dialogisme, et la relation à un extérieur discursif faiblement dessiné, voire non verbalisé. Pour eux, la voix est essentiellement reliée aux différents énonciateurs que le locuteur met en scène dans son discours : les énonciateurs sont à la source des points de vue qui construisent les voix du discours — points de vue qui peuvent eux-mêmes être assimilés au *modus* dans la conception de Bally. C'est cet aspect modal des énoncés que les auteurs confrontent aux dimensions prosodiques et comportementales présentes dans les deux corpus audio-visuels étudiés.

Cyril Trimaille aborde la question des voix du dialogisme à partir d'un corpus d'interactions entre adolescents recueilli par enquête. Il s'interroge sur les liens qui existent, sur le plan théorique et méthodologique, entre l'approche dialogique, et les approches ethnographique, interactionnelle et sociolinguistique. L'étude se consacre aux modalités de construction de la socialisation langagière chez les locuteurs à travers la notion de présentation de soi et d'ethos. CT décrit différents procédés dialogiques par lesquels les locuteurs construisent la représentation de styles sociaux, ceux qu'ils s'attribuent, et ceux qui correspondent à leurs autres, procédés de stylisation qui fonctionnent comme moyens de catégorisation sociale. Les dispositifs dialogiques et autodialogiques de construction d'identité se manifestent par des marqueurs vocaux à différents niveaux des discours, y compris, peut-être, au niveau suprasegmental.

Peut-on postuler la présence d'une vocalité dans l'écrit, et si oui, comment l'analyser ? Pour tenter de répondre à ces questions, l'article de Jeanne-Marie Barbéris se propose de mieux préciser le rôle du locuteur, défini comme l'instance responsable de l'actualisation phonatoire ou graphique du message, et porteur d'une position modale particulière, inhérente au niveau locutoire. L'étude explore les relations com-

plexes entre l'oral, en tant que mode sémiotique, et l'oralité, somme de représentations liées aux usages de la langue parlée. S'appuyant sur un corpus chansonnier de chansons et de monologues (œuvres d'Aristide Bruant), elle tente de définir la manière dont les voix des instances enchâssantes échangent dialogiquement avec la voix du locuteur enchâssé, et interagissent également entre elles. La voix étant de l'ordre du montré, il en résulte une ambivalence des discours à l'étude, en particulier dans les attitudes modales qu'ils adoptent à l'égard des voix représentées, ce que l'auteur met en rapport avec le fond conflictuel et instable de plurilinguisme (au sens bakhtinien) sur lequel se greffent ces discours.

Références bibliographiques

- Authier-Revuz, J.
1984, « Hétérogénéité(s) énonciative(s) », *Langages*, 73, 98-111.
- Authier-Revuz, J.
1995, *Ces mots qui ne vont pas de soi*, 2 vol., Paris : Larousse.
- Bakhtine M./Voloshinov
1929/1977, *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris : éd. de Minuit.
- Bakhtine, M.
1935/1978, « Du discours romanesque », in *Esthétique et théorie du roman*, Paris : Gallimard, 83-233.
- Barbérís, J.-M., Bres, J. et Siblot, P. (éds)
1998, *De l'actualisation*, Paris : CNRS-Éditions.
- Berrendonner, A.
1981, *Éléments de pragmatique linguistique*, Paris : éd. de Minuit.
- Bres, J., Haillet, P. P., Mellet, S., Nølke, H., et Rosier, L., (éds)
2005, *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*, Bruxelles : De Bœck Duculot.
- Bühler, K.
1934, *Sprachtheorie*, Stuttgart, New York : Fischer.
- Détrie, C., Siblot, P., Verine, B. (éds)
2001, *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Paris : Champion.
- Ducrot, O.
1984, « Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation », *Le dire et le dit*, Paris : éd. De Minuit, 171-233.
- Fónagy, I.
1983, *La vive voix. Essais de psycho-phonétique*, Paris : Payot.

- Goffman, E. 1981/1987, *Forms of talk*, trad. fr., *Façons de parler*, Paris : éd. de Minuit.
- Léon, P. 1993, *Précis de phonostylistique. Parole et expressivité*, Paris : Nathan Université.
- Maingueneau, D. 1993, *Le contexte de l'œuvre littéraire. Énonciation, écrivain, société*, Paris : Bordas.
- Perrin, L. (éd.) 2006, *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*, Metz : Recherches linguistiques, n° 28.
- Rabatel, A. (éd.) 2003, *Cahiers de praxématique 41* (« Le point de vue »), Montpellier III.
- Sperber, D., Wilson, D. 1986/1989, *Relevance. Communication and Cognition*, trad. fr. *La pertinence. Communication et cognition*, Paris : éd. de Minuit.